

Avis public du scrutin **Vote par correspondance**

Municipalité : Sainte- Mélanie

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, madame Roxane Gobeil, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin aura lieu.
2. Voici les personnes candidates aux postes faisant l'objet de l'élection.

Poste de maire

- Yves Blanc
- Hugues Hénault, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault

Poste de conseillère du district numéro 1

- Sophie Malo
- Véronique Nadeau, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault

Poste de conseiller du district numéro 2

- Gabriel Arteau, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault
- Michel Boisvert

Poste de conseillère du district numéro 3

- Françoise Boudrias
- Catherine Lavoie, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault

Poste de conseiller du district numéro 4

- Denis Filiatrault
- Yvon Lévesque, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault

Poste de conseillère du district numéro 6

- Jeanne Gauthier
- Annie Guimond, Alliance Sainte-Mélanie - Équipe Hénault
- Jocelyne Léger

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Lieu : Salle Jean d'Ailleboust au 10, rue Louis-Charles-Panet

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Lieu : Salle Jean d'Ailleboust au 10, rue Louis-Charles-Panet

4. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - La présidente ou le président d'élection doit recevoir vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16 h 30;
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.
5. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à la Salle Jean-D'Ailleboust située au 10, rue Louis-Charles-Panet à compter de 21 h 00. Vous pouvez y assister.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.


Présidente d'élection

Adresse : 10, rue Louis-Charles-Panet

Téléphone : (450) 889-5871 poste 233

Signature

Donné à Sainte-Mélanie, ce 23 octobre 2025



Présidente d'élection